

Conseil du CREA

30 septembre 2022

Présent.e.s : Hugo Chatellier, Myriam-Isabelle Ducrocq, Camille Debras, Charlotte Gould, Anne-Marie Paquet-Deyris, Laetitia Sansonetti, Martine Sekali, Antoine Simms, Michaël Roy, YB, FK

Absent.e.s : Christine Berthin, Julien Brugeron, Flore Coulouma, François Cusset, Serge Chauvin, Laurence Gervais, Amélie Lespilette.
Procurations : Naomi Toth à Flore Coulouma.

La séance est ouverte à 12h05.

1. Point sur le budget

Au 30/09 : 11 446,83 € en fonctionnement et 7 443 € pour l'investissement. Au cours des derniers mois, le CREA a acheté plusieurs ordinateurs portables pour des titulaires et des doctorant.e.s. La liste des bénéficiaires est énumérée en séance. Des ordinateurs d'anciens membres du CREA ont été récupérés et pourront être redistribués aux membres actuels. Le CICLAHO va rendre un Mac pour qu'il puisse être utilisé par tous. La direction et l'université disposent d'une liste nominative des achats de matériel des dernières années, car les ordinateurs demeurent propriété du CREA. Seuls les consommables sont réputés non réclamables.

Nous avons acheté un ordinateur pour le CREA pour les séminaires, colloques, et autres besoins ponctuels, ainsi qu'un percolateur, un chariot, et un micro omnidirectionnel (pour les séminaires hybrides, afin de pouvoir entendre la salle).

Nous proposons l'achat de deux percolateurs supplémentaires, et de câbles pour sécuriser les portables du CREA (il y a beaucoup de vols sur le campus), ainsi que des multiprises et des hauts-parleurs. Nous allons nous renseigner pour des caméras pour la captation de séminaires ou de colloques (caméras moyen de gamme).

Note : pour les caméras, nous avons demandé l'ouverture d'une chaîne WebTV pour le CREA, afin d'y stocker les vidéos de séminaires, colloques, etc.

2. Validation du vademecum sur les principes de financement

Le conseil délibère sur la formulation d'un document destiné à rappeler les principes habituels d'attribution de financements du CREA figurera sur le site (rubrique « [boîte à outils](#) »), et qui permettra d'expliquer en toute transparence ce que le laboratoire finance ou ne finance pas. Le conseil souligne que ce document est indicatif et non prescriptif, et qu'il appartient à chacun de calculer ses besoins au plus juste. Adopté à l'unanimité.

3. Rappel sur le [calendrier partagé](#) et événements prévus susceptibles de figurer sur la bêche événementielle à l'entrée du campus

La direction attire l'attention des membres du CREA sur le besoin de s'assurer de la publication d'annonces sur le site du CREA avant toute promotion par autre moyen (email). Ceci est résumé dans le *meme* suivant :



4. Étude des demandes de financement (voir tableau récapitulatif envoyé séparément)

Les décisions seront communiquées ultérieurement aux personnes concernées.

Au cours des délibérations, il apparaît un besoin de faire une cartographie des lieux pouvant accueillir une manifestation scientifique. Par exemple: le campus Condorcet, le Collège international de philosophie, l'IEA, etc.

Il est rappelé aux membres qu'il faut encourager les doctorant.e.s à demander des financements à la SAES et l'AFEA, qui disposent de fonds pour des missions de recherche en archives.

Au cours de l'examen des demandes, plusieurs sont refusées ou retardées car le conseil ne dispose pas de toutes les informations utiles pour se prononcer. Les demandes de missions de recherche, notamment, doivent être plus clairement motivées.

5. Renouvellement partiel des représentant.e.s des doctorant.e.s (information)

Ce renouvellement sera fait dans les prochaines semaines.

6. Inscription de membres extérieurs au CREA (Ioanna Ragoussi)

Après délibération, le conseil n'approuve pas la demande de rattachement au CREA et lui propose un rattachement à titre secondaire, car un rattachement à titre principal est insuffisamment justifié après le départ d'H. Aji, le principal lien de l'intéressée avec le CREA. Un rattachement implique pour le laboratoire des obligations financières qui doivent être suffisamment justifiées au regard des liens entretenus avec ses membres statutaires.

7. Dates mastérielles / doctoriales: 8 et 9 décembre 2022

Les mastérielles et doctoriales sont organisées plus tôt et coïncideront volontairement avec une journée d'étude organisée autour de 1922 (org. E. Eells et B. Tadié), pour permettre aux étudiants de participer à une JE. Le groupe GREMLIN organisera aussi une séance de son séminaire pour coïncider avec ces dates.

8. Hébergement de la [Société d'Etudes Modernistes](#)

La SEM était hébergée par la SAES à Paris 3, dont le siège social a déménagé. La SEM a été présidée d'abord par H. Aji. Aujourd'hui, elle est présidée par B. Tadié. Le bureau est également composé de C. Estrade et O. Hercend, tous membres du CREA. Le conseil approuve la demande.

9. Questions diverses

M. Roy: propose la création d'un séminaire 'laboratoires locaux d'émancipation globale' (projet porté par Bradley Smith et soutenu par Michaël Roy et Laurence Gervais). Un descriptif est étudié en séance. Compte tenu de la nature interdisciplinaire du projet, ce séminaire aura toute sa place au sein du CREA. Le principe de ce séminaire est adopté.

M. Roy se demande si l'on peut s'assurer d'une représentation du LEA au sein du conseil du CREA. La direction rappelle que les formations de Licence et Master LLCER en études anglophones sont adossées au CREA. Les formations en LEA sont adossées au CRPM. Néanmoins, beaucoup d'enseignant.e.s intervenant en LEA font partie du CREA, y compris les fondateurs d'un nouveau groupe (F. Rossette et E. Buckwalter). A l'occasion d'un renouvellement partiel ou total du conseil, il serait donc judicieux d'y incorporer un.e enseignant.e intervenant en LEA.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil prend fin à 13.45.